

<https://ricochets.cc/Mesures-covid-19-Drome-Espaces-naturels-et-manifestations-autorises-mais-en-realite-interdits.html>



# Mesures covid-19 : Espaces naturels et manifestations autorisés, mais en réalité interdits...



- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2020

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Dans un geste de grande « générosité », les autorités magnanimes n'ont pour l'instant pas fermé les parcs et jardins publics ni les espaces naturels (forêts, lacs, rivages...) pour ce deuxième confinement.

**Sauf que les directives étatiques et préfectorales indiquent qu'on ne doit s'éloigner de plus d'un km de chez soi !**

Les espaces naturels ne sont pas interdits, mais vous n'avez pas le droit d'y aller.

Foutage de gueule qui interdit de s'aérer dans la nature sans le dire, qui interdit au plus grand nombre de sortir des espaces urbains.

**Le double langage et l'autoritarisme des autorités dépasse les limites.**

**Ils veulent nous rendre complètement borges, faire exploser ce qui nous reste de bon sens pour qu'on n'ait d'autre choix que de nous soumettre et de répéter docilement avec entrain : "oui maître, merci maître" en leur baisant les pieds (à distance respectable bien sûr).**

► **Deux articles sur le sujet du dehors, de l'extérieur, puis des remarques sur d'autres dispositions liberticides :**

- [L'accès restreint à la nature pendant le confinement est néfaste pour la santé et injuste](#) - Lors du premier confinement, l'interdiction d'accéder aux espaces naturels a été vivement contesté. Avec le reconfinement, les mêmes restrictions s'imposent, sans considération des bénéfices pour la santé des promenades dans la nature. (...) À quoi bon ouvrir les forêts, les montagnes et les plages si c'est pour en limiter l'accès aux seuls riverains et avec autant de contraintes ? Qui sera véritablement concerné ?
- [Le dehors, puissant anticorps au virus autoritariste](#) - Depuis les débuts de la pandémie, les mesures gouvernementales (télétravail ou couvre-feu) impliquent un repli sur la sphère privée. Pour préserver le « sens commun », ne faudrait-il pas réinvestir le dehors, demande l'auteur de cette tribune. Enseignement en plein air, réunion sur des places publiques, partage de repas... Le politique vit de rencontres et de confrontations. (...) Comment ne pas voir dans les décisions d'aujourd'hui une incitation à se replier sur la sphère privée, et à laisser les experts s'occuper du reste ?  
Le dehors est un puissant anticorps à cette atomisation, à ce rêve d'intérieurs bien ordonnés. Enseigner en plein air, se réunir en assemblée sur les places publiques, s'organiser pour partager des repas dans la rue ou répondre à des urgences sociales sont autant de pratiques qui redonnent sens au commun, où l'on pense ce qui nous arrive et comment y réagir.

## Manifestation déclarée en théorie possible, mais pas de case d'auto-autorisation prévue à cocher pour s'y rendre...

#attestation ([extrait du Monde.fr](#))

\***Quel motif choisir sur l'attestation pour aller manifester ?**

- *L'article 3 du décret prescrivant les mesures nécessaires pour faire face au Covid-19 souligne en effet que les manifestations sur la voie publique sont autorisées à condition d'être préalablement déclarées au préfet du département. En revanche, si l'article précise que le déroulement de la manifestation doit se faire dans le strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique, il est muet pour ce qui concerne la manière d'accéder à proprement parler à la manifestation .*

Le régime nous autorise encore à déclarer des manifestations sur la voie publique. Si par extraordinaire elles ne sont

pas interdites après la déclaration (les motifs ne manquent pas : risques de troubles à l'ordre public, protocole sanitaire pas satisfaisant...), personne ne pourra légalement s'y rendre puisque "étrangement" l'attestation d'auto-autorisation de déplacement n'a pas prévu de case à cet effet.

**C'est comme pour les zones naturelles, le Roy n'interdit pas par principe pour paraître rester dans la légalité (ne pas être retoqué éventuellement par le conseil constitutionnel), pour pouvoir communiquer sur la "générosité" des mesures, mais en fait c'est interdit pas la bande en pratique !**

Et comme toujours, ce seront les flics qui feront la loi, qui interpréteront arbitrairement au cas par cas selon leur humeur, la tête du client et les consignes du moment s'il y a lieu de verbaliser ou pas.

### Divers

#### 1. Jardins privatifs ou partagés non attenants au lieu d'habitation principale

L'accès aux jardins partagés ou privatifs, pour la récolte de fruits et légumes, est possible si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- mise en place d'un planning d'accès, contrôlé par une personne sur place ;
- pas plus d'un quart des parcelles (ou des lots) ne doit être occupé simultanément ;
- des parcelles contiguës ne peuvent être occupées en même temps ;
- il ne peut y avoir plus de deux personnes par parcelle (ou lot) ;
- nécessité de respecter les mesures barrières et la distanciation sociale ;
- le temps passé sur place ne peut dépasser 2 heures.



Il est rappelé qu'il est nécessaire de compléter une attestation dérogatoire de déplacement pour s'y rendre (**déplacement dérogatoire n°2 ou n°6**).

**La bureaucratie préfectorale de la Drôme veut aussi réglementer l'accès aux jardins potagers non attenants**  
**- Agitations autoritaires en série Drôme covid-19 : Espaces naturels et manifestations autorisés, mais en réalité interdits...**

## A partir de la lecture des directives délirantes concernant les jardins potagers, quelques réflexions sur le principe des mesures absurdes et autoritaires

Sur [le document de la préfecture de la Drôme sur les mesures réglementaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 du 29 octobre 2020](#) intitulé « MISE EN RUVRE DU CONFINEMENT » ([en copie ici](#)) on trouve aussi des directives très précises concernant l'accès aux « Jardins privatifs ou partagés non attenants au lieu d'habitation principale », voyez plutôt :

L'accès aux jardins partagés ou privatifs, pour la récolte de fruits et légumes, est possible si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- mise en place d'un planning d'accès, contrôlé par une personne sur place
- pas plus d'un quart des parcelles (ou des lots) ne doit être occupé simultanément
- des parcelles contiguës ne peuvent être occupées en même temps
- il ne peut y avoir plus de deux personnes par parcelle (ou lot)
- nécessité de respecter les mesures barrières et la distanciation sociale
- le temps passé sur place ne peut dépasser 2 heures.

**Ces ordres comminatoires qui tombent régulièrement comme des chiures de pigeons depuis la tyrannie locale font penser aux règlements des prisons.**

Aucune place au bons sens, à la liberté, à la responsabilisation individuelle, et encore moins à la démocratie bien sûr. Les ordres viennent directement du Roy et de ses sbires à Paris, puis les relais locaux de la république démocratique de

France répercutent en province, activent leurs milices, en rajoutent des couches dans le contrôle et l'infantilisation si ça leur chante.

Comme si le fait de jardiner à distance en extérieur pouvait favoriser des contaminations.  
Comme si les jardiniers allaient se sauter dessus pour se lécher et partouzer dans les courgettes fanées à la moindre occasion !  
Comme si en automne l'activité aux jardins n'étaient pas déjà réduite du fait de la saison.  
Des centaines de milliers de gens se croisent en ville dans les transports et les lieux de travail, et il faudrait absolument réglementer à outrance les jardins potagers et interdire de fait d'aller se balader dans la nature ?! (ce qui ne signifie pas que je souhaite une réglementation drastique partout)

Un nuage de virus se formerait dans les airs jusqu'à ensemercer les nuages qui alors retomberaient en pluies contaminantes

**Est-ce que le fait de rester 20 minutes, 2 heures ou 6 heures seul ou à deux dans un jardin ou une forêt va changer quelque chose aux taux de contaminations ?** Le préfet a-t-il peur que les jardiniers contaminent les vers de terre, ou qu'ils toussent si fort qu'un nuage de virus se formerait dans les airs jusqu'à ensemercer les nuages qui alors retomberaient en pluies contaminantes sur toute la planète ?

L'explosion d'une centrale nucléaire de la Vallée du Rhône pourrait sans doute réaliser ce genre d'exploit avec des particules radioactives, mais pas deux jardiniers toussotant sur leur parcelle du corona à gorge déployée.

Les dirigeants ne veulent en aucun cas reconnaître qu'ils sont dépassés

**Plus les dirigeants autoritaires sont largués et impuissants, plus ils ont de pouvoir, plus ils s'éclatent à pondre des directives tatillonnes, mesquines et absurdes qui ne servent strictement à rien pour ralentir la pandémie,** mais qui en revanche servent à communiquer, à faire croire que l'Etat agit pour notre bien et que le bon peuple travailleur/consommateur est dûment protégé, à assoir la soumission des masses et la surveillance de tout et de n'importe quoi par l'industrie lucrative du contrôle numérique (voir [proposition de loi Â« Sécurité globale Â»](#) en ce moment).

**Les dirigeants autoritaires typiques du régime anti-démocratique en vigueur ne veulent en aucun cas reconnaître qu'ils sont dépassés, qu'ils ne servent pas à grand chose de bien, alors il leur faut s'agiter à tout prix, s'imposer en chefs de guerre péremptoirs.**

[La bureaucratie totalitaire et déjantée du film Brazil](#) est à présent dépassée.

**Quelle scénariste de dystopie serait assez malade pour oser inventer des directives de type pénitentiaire pour réglementer étroitement la présence à tour de rôle dans des jardins potagers ?!**

Les oligarques et technocrates veulent peut-être nous avoir un maximum sous l'oeil de leurs caméras et de leurs flics ? Les espaces naturels et les potagers échappent encore à leur surveillance panoptique, alors, en attendant qu'on soit tous greffés d'une puce électronique traçeuse obligatoire, ils veulent nous garder dans les filets de leurs dispositifs de contrôle ?

Ont-ils si peur qu'on désobéisse, qu'on soit irresponsable, voir pire, qu'on essaie d'être libre de leur emprise ?

Les tyrans se savent tyrans, et ils savent que les sujets de la tyrannie profitent souvent d'autant plus des espaces laissés libres pour s'évader, pour vivre, pour désobéir, c'est pourquoi ils ne peuvent pas concevoir de laisser des espaces de sorties non réglementés à outrance.



**Mesures covid-19 : Espaces naturels et manifestations autorisés, mais en réalité interdits...** Les régimes autoritaires s'agitent, impuissants face à la pandémie, pour faire croire à leur utilité et tout contrôler

**Mais peut-être que le but, inconscient peut-être, de ces directives infâmes est ailleurs. Peut-être qu'il s'agit de maintenir partout l'ambiance de peur et de terreur, de faire entrer dans les crânes que c'est très grave, qu'on doit obéir, qu'il nous faut avoir suffisamment peur pour suivre aveuglément les directives et nous soumettre davantage à la tyrannie ?**

Ils pensent peut-être qu'on est trop cons pour évaluer la situation, pour choisir en conscience ce qui semble le mieux, alors ils doivent dramatiser tout à outrance pour qu'on se tienne sages ? Les régimes étatiques/capitalistes ne veulent surtout pas d'humains libres et pensants, mais des esclaves stupides, apeurés et dociles.

Ils se disent que les peuples latins sont encore trop indisciplinés, et qu'il convient de les contraindre à fond ?

Et puis les nouveaux capitalistes en vue, les entreprises numériques, ont tout intérêt au confinement pour accélérer l'avènement du monde cyborg sans contact si propice à leurs juteuses affaires en rendant payants des actes sociaux auparavant gratuits.

Quand un système fabrique en série des moutons incités sans arrêt à se déresponsabiliser et à ne pas utiliser leur cerveau, il ne peut pas ensuite reprocher aux gens d'être des moutons décérébrés.

**A la démocratie (où les peuples gouvernent pour de vrai) et au débat intelligent, les puissants ont préféré depuis longtemps l'oligarchie technocratique policière et les ordres débiles, alors ils sont bien obligés d'agir en toute circonstance dans cette lignée.**

- ▶ Sans fortes résistances et changements radicaux, ce n'est pas près de s'arranger, voir : [La pandémie covid-19 accélère le basculement en force dans le gouvernement cyborg hybridé aux multinationales et GAFAM](#) - *L'Etat cyborg et les technologies numériques/génétiques veulent nous transformer en hybrides adaptés à la virtualisation du monde*

« si le préfet prend des mesures pareilles c'est que c'est grave »

**Comme dans les régimes fascistes, il ne s'agit plus de s'adresser à des personnes, à des êtres responsables, à des êtres capables de raison, il s'agit de DRESSER, de communiquer par l'émotion et l'instinct en utilisant des « influenceurs youtubeurs » et des slogans chocs. En Macronie, il ne s'agit pas de dialoguer pour de vrai, mais d'imposer par la terreur, celle d'un virus ou de la police, peu importe, et les deux vont bien ensemble.**

En « république démocratique de france », il n'est plus question de débattre entre égaux (il n'en a jamais été question pour de vrai), mais de frapper les esprits par les oukases et les corps récalcitrants par les matraques et les lacrymos.

**En Macronie, il n'y a plus guère de fausse démocratie pour décorer et tromper sur la marchandise politique, le rideau a crâmé, la coercition et la tyrannie s'exercent démasqués.**

C'est pénible de devoir observer et subir cette réalité nue, mais ça vaut peut-être mieux que les maquillages trompeurs qui aveuglent encore trop de monde. En même temps, les carnages exceptionnels et autres guerres spectaculaires ne provoquent pas forcément davantage de rébellion que les catastrophes et brutalités ordinaires et quotidiennes, donc

## Mesures covid-19 : Espaces naturels et manifestations autorisés, mais en réalité interdits...

---

gardons-nous de souhaiter le pire en pensant que ça dessillera les yeux et motivera des actions de résistance conséquentes.

*Post-scriptum :*

► *Même sur le Monde :* [« Ras-le-bol d'être confinés, de remplir des attestations, d'être infantilisés... » : un difficile \(re\)confinement](#) - Sept mois après le premier, l'usure psychique et la colère se font sentir chez certains. Sa forme allégée et différenciée le rend d'autant moins compréhensible.